

Communiqué de presse

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 : une opportunité pour une société plus inclusive ?

Comme les Jeux Olympiques, les Jeux Paralympiques de Paris 2024 constituent un événement majeur qui va mettre en lumière les valeurs du sport et du dépassement de soi. Cependant, au-delà de la compétition sportive, ces Jeux représentent une opportunité unique de faire évoluer la société vers plus d'inclusion et d'égalité.

L'inclusion des personnes en situation de handicap, un enjeu central

Si ces jeux sont l'occasion de démontrer que le sport est un vecteur d'inclusion et que toutes et tous peuvent trouver leur place pendant et après l'événement, en dehors, la pratique sportive reste encore difficile d'accès pour bon nombre de personnes porteuses de handicap avec de fortes inégalités de genre. Les chiffres montrent l'importance du défi : sur 18 millions de licencié·es, moins de 100 000 sont licencié·es handisport ou sport adapté – dont seulement 35% de femmes.

S'agissant de l'accessibilité des sites et de l'intégration des personnes en situation de handicap dans les équipes organisatrices, la CGT constate que des défis demeurent : le manque de moyens alloués aux structures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, la précarité de nombreux emplois liés à l'organisation des Jeux, notamment ceux occupés par des personnes en situation de handicap, ou encore, la nécessité de pérenniser les acquis en matière d'accessibilité au-delà des Jeux.

C'est pourquoi la CGT appelle les pouvoirs publics et les organisateurs des Jeux à : **renforcer les financements** en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, **garantir des emplois stables et de qualité** pour celles travaillant dans le cadre des Jeux, **faire de l'accessibilité une priorité** dans tous les domaines, y compris le transport, le logement, le travail et la culture, **mener une politique de communication valorisant la diversité et l'inclusion**.

Aussi, la CGT rappelle que le droit au travail est un droit fondamental pour toutes et tous, y compris pour les personnes en situation de handicap. Les chiffres sont sans appel : le taux de chômage

des personnes handicapées est de 12 % selon l'Insee, près du double de celui de la population totale¹.

Face à cette situation, **la CGT revendique** :

- **un renforcement de la loi** sur l'obligation d'emploi des travailleur-euses handicapé-es (OETH);
- **des formations obligatoires** pour les employeurs et les salarié-es sur le handicap ;
- **des contrôles plus réguliers et plus de sanctions effectives** envers les employeurs discriminant les personnes sur leur niveau d'handicap ;
- **une amélioration de l'accessibilité** des lieux de travail et des outils numériques ;
- **un accompagnement** pour les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel.

Du 26 août au 6 septembre, la CGT maintiendra son numéro vert, les travailleurs et les travailleuses des Jeux Paralympiques pourront nous joindre au 0 801 230 526.

L'inclusion des personnes handicapées au travail est un enjeu de société. Elle contribue à lutter contre les discriminations, promouvoir l'égalité, améliorer les conditions de travail de toutes et tous.

Montreuil, le 27 août 2024

¹ Source : [Observatoire des inégalités](#)